

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réitération de l'appui de la MRC en faveur de la position de Forêt Hereford dans le cadre du projet d'interconnexion Québec – New Hampshire d'Hydro-Québec

Coaticook, le 30 mai 2017 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook, les élus de la MRC ont tenu à clarifier certains éléments en lien avec le projet d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec.

À la suite d'une certaine confusion établie au sein de la population sur le projet d'interconnexion Québec – New Hampshire d'Hydro-Québec, la MRC de Coaticook tenait à réitérer que sa position est en appui à celle de Forêt Hereford (FHI) dans ce dossier, soit de demander qu'Hydro-Québec procède à l'enfouissement de sa ligne en utilisant les chemins forestiers sur la propriété de Forêt Hereford.

Rappelons que l'organisme de bienfaisance (FHI) est responsable de la gestion de l'ensemble de la Forêt communautaire Hereford et qu'il préconise la collaboration entre les usagers afin de mettre en place une cohabitation harmonieuse parmi ceux-ci. Cette grande forêt est privée, mais gérée par et pour la communauté, et ce, dans le respect de la biodiversité, des règles et restrictions reliées à la Servitude de conservation forestière et des activités forestières ayant lieu sur la propriété.

Comme Forêt Hereford, la MRC de Coaticook est convaincue que l'enfouissement de la ligne sur la propriété offre le meilleur compromis et qu'elle engendre les impacts les plus faibles sur la communauté. La MRC souhaite que le projet minimise les impacts sociaux et environnementaux et demande, par le fait même, que l'on révisé le parcours de la ligne enfouie et qu'on l'étudie de manière plus détaillée en consultant, entre autres, les municipalités touchées. Certaines d'entre elles font face à des enjeux avec le parcours souterrain évalué sommairement.

Hydro-Québec a récemment diffusé un document comparant certains scénarios de tracés du projet d'interconnexion avec le New Hampshire de façon sommaire, avec des données paramétriques. La MRC de Coaticook demande à ce que l'étude soit davantage élaborée, puisque ce document ne contient aucune nouvelle information pouvant mener à un changement de position. Elle souhaite que l'étude sonde, entre autres, la communauté, et que des études géologiques soient menées sur le terrain. « Nous poursuivons tous le même objectif d'accroître la richesse collective du Québec par l'exportation de notre hydro-électricité. Il est maintenant urgent de passer à la prochaine étape et que le gouvernement exige, par décret, qu'Hydro-Québec procède à une étude approfondie et spécifique sur l'enfouissement de sa ligne sur la propriété de Forêt Hereford. Cela diminuera la confusion et permettra de sortir de cet imbroglio. » précise Jacques Madore, préfet de la MRC de Coaticook.